



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 2 novembre 2010 — N° 149

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine annuelle des proches aidants.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration concernant les 25 ans des Clowns du Carrousel.

M. Simard (Dubuc) fait une déclaration concernant le Port de Sept-Îles, lauréat du Prix du Saint-Laurent.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de célébrer le 40^e anniversaire de la Ligue des Noirs du Québec et souligner la contribution de M. Dan Philip.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant M. Christopher Duchesneau et le Championnat du monde cadets-juniors de kick-boxing à Belgrade.

2 novembre 2010

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de féliciter le Groupe RCM.

M. Girard (Gouin) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire de la Corporation de développement économique communautaire.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant le lancement du film *Lever les voiles*.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant l'architecte Robert Pelletier, reconnu par la communauté pour son implication dans de nombreuses organisations.

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration concernant la parité aux élus municipaux dans le comté de Gaspé.

À 13 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Moment de recueillement

2 novembre 2010

Dépôts de documents

M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.
(Dépôt n° 1827-20101102)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} juin 2010 par M. Bonnardel (Shefford), concernant le traitement de l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique;
(Dépôt n° 1828-20101102)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 juin 2010 par M. Drainville (Marie-Victorin), concernant le projet de tarification à la visite pour l'obtention de soins de santé;
(Dépôt n° 1829-20101102)

En remplacement de la réponse du gouvernement déposée le 28 octobre 2010, la réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 10 juin 2010 par M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Boucher (Johnson), concernant la mesure budgétaire concernant la taxe fixe en santé.
(Dépôt n° 1830-20101102)

Le Président dépose :

Copie des deux textes de loi adoptés le 10 septembre 2010 par le Parlement des sages;
(Dépôt n° 1831-20101102)

2 novembre 2010

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Maltais (Taschereau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 3 novembre 2010, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1832-20101102)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 177 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Malavoy (Taillon);
(Dépôt n° 1833-20101102)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 565 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Rebello (La Prairie).
(Dépôt n° 1834-20101102)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec M. Blanchet (Drummond), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 50^e anniversaire de l'École nationale de Théâtre du Canada et qu'elle souligne la contribution de cette institution de rayonnement culturel qui depuis un demi siècle a permis de former de nombreux professionnels du théâtre et des arts de la scène au Québec et à l'international.

2 novembre 2010

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boucher (Johnson), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec offre ses plus sincères condoléances à la famille d'Édouard Carpentier, véritable légende de la lutte québécoise qui s'est éteint samedi à l'âge de 84 ans;

QU'elle salue le courage de cet homme, sa contribution au cinéma, à la lutte sportive de même qu'à la télévision.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltre), présente une motion concernant deux pasteurs évangélistes emprisonnés par la police politique iranienne et condamnés à la peine de mort; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 123, Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 9, 10 et 11 novembre 2010, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

2 novembre 2010

M. Jean Houde, président du Comité de transition
Société générale de financement du Québec
Investissement Québec
Association des économistes québécois
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération canadienne des entreprises indépendantes
Conseil du patronat du Québec
Manufacturiers et Exportateurs du Québec
Fonds de solidarité
Fondation
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
Institut sur la gouvernance d'organisations privées
et publiques

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

2 novembre 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 121, Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 9, 10 et 11 novembre 2010, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Association des motoneigistes du Québec
Fédération québécoise des clubs quads
Barreau du Québec
Bombardier produits récréatifs
Union des municipalités du Québec
Fédération des municipalités du Québec
Associations touristiques régionales associées
du Québec
Conférence régionale des élus des Laurentides
Centre québécois du droit de l'environnement
Conférence régionale des élus de Lanaudière
Union des producteurs agricoles
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
Regroupement des citoyens de Saint-Zénon

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

2 novembre 2010

QUE le ministre délégué aux Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi sur l'Agence du revenu du Québec.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité poursuivra ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 3 novembre 2010, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Maltais (Taschereau).

2 novembre 2010

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec constate l'échec du gouvernement libéral à rencontrer la cible fixant à 12 heures et moins le temps de séjour moyen sur civière à l'urgence prévue dans le plan stratégique 2005-2010 du ministère de la Santé et des Services sociaux et qu'elle exige une réduction de 40 % du temps actuel de séjour moyen sur civière d'ici le 1^{er} septembre 2011.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le principe du projet de loi n° 113, Loi anti-prête-noms en matière de contributions électorales, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 113 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 113 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

2 novembre 2010

M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le principe du projet de loi n° 114, Loi augmentant les pouvoirs de contrôle du directeur général des élections, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 114 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 114 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

À 16 h 44, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 17 h 45.

Les travaux reprennent à 17 h 46.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Turcotte (Saint-Jean) à M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, concernant l'entreprise Dornier de Saint-Jean;

2 novembre 2010

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Maltais (Taschereau) à M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le temps d'attente dans les urgences;
- le troisième, sur une question adressée par M. Charette (Deux-Montagnes) à Mme Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant le plan d'immigration.

Mme Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose l'ajournement des travaux au mercredi 3 novembre 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 26, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 3 novembre 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES